Techniques d'enquête, décembre 1991
Vol. 17, n° 2, pp. 245–260
Statistique Canada

L'Enquête sociale générale canadienne: bilan des cinq premières années

D.A. NORRIS et D.G. PATON[1]

RÉSUMÉ

L'Enquête sociale générale canadienne est une enquête annuelle ayant pour objet de recueillir des données sur les caractéristiques démographiques et sociales des Canadiens. Le présent article donne un aperçu général de l'enquête fondé sur l'expérience des cinq premiers cycles. Nous y examinons les objectifs du programme, les méthodes utilisées, les thèmes et les questions étudiés, les produits élaborés ainsi que les perspectives d'avenir.

MOTS CLÉS: Enquêtes sociales; enquêtes téléphoniques; composition aliatoire; enquêtes sur l'emploi du temps; enquêtes sur la santé.

1. INTRODUCTION

Le programme de la statistique sociale de Statistique Canada a pour objet de fournir des renseignements sur les caractéristiques démographiques et sociales des Canadiens ainsi que sur leurs conditions de vie. Les produits conçus dans le cadre du programme servent de base à l'élaboration des politiques relatives à nombre de questions sociales capitales.

La pierre angulaire du programme de la statistique sociale est le recensement de la population. Tenu tous les cinq ans, ce dernier permet de recueillir des données repères sur l'évolution démographique, sociale et économique de la population et constitue la base pour la réalisation d'enquêtes-échantillon ultérieures. En sus du recensement, le programme prévoit la mise en oeuvre d'enquêtes permanentes et d'autres programmes statistiques, dont un bon nombre utilisent des sources de données administratives, portant sur la santé, l'éducation, la culture, la justice, les finances publiques, l'emploi et le chômage, le revenu et les dépenses ainsi que la démographie.

Bien que les enquêtes-ménages constituent depuis longtemps un volet important du programme de la statistique sociale, les enquêtes périodiques ont traditionnellement porté davantage sur les questions relatives au marché du travail et au revenu et aucune enquête périodique permanente n'a été réalisée dans des domaines comme la santé, l'éducation, la justice ou la culture. Afin de combler partiellement ces lacunes, Statistique Canada a mis sur pied en 1985 une Enquête sociale générale (ESG).

Le présent article se propose d'exposer la nature et la portée de l'ESG, puis d'indiquer comment elle a évolué au cours des cinq dernières années. Vous y trouverez une description des méthodes utilisées et des sujets traités dans le cadre des cinq cycles de l'enquête, suivie d'une brève discussion des pistes qu'il conviendrait d'explorer dans le futur.

2. OBJECTIFS ET STRUCTURE DE L'ESG

Nous avons assisté, au cours de la période allant de 1930 à 1980, à une croissance rapide du nombre et de l'envergure des programmes sociaux mis en oeuvre au Canada. Alors qu'au début des années 30 l'ensemble des dépenses gouvernementales au titre des programmes sociaux

[1] D.A. Norris et D.G. Paton, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6.

ne représentaient qu'environ 10% du PIB, elles en constituaient environ 30% au début des années 80. Cette augmentation du nombre de programmes sociaux s'est accompagnée d'un accroissement de la demande de données et de renseignements permettant de suivre et d'analyser les tendances sociales ainsi que d'une intensification de l'utilisation de ces données et renseignements. Au fil des ans, Statistique Canada a dû élargir la portée de son programme de la statistique sociale pour répondre à ces besoins de plus en plus pressants. Néanmoins, l'utilisation plus étendue qu'on a faite des données disponibles au cours des dernières années a révélé l'existence de vastes domaines lacunaires où les données pertinentes étaient trop réduites et limitées pour permettre de planifier efficacement les programmes, les produits et les services ou de déterminer à quels projets il convenait d'affecter les ressources.

Au début des années 80, un des points faibles du programme tenait au fait que la plupart des statistiques sociales autres que celles portant sur le marché du travail et sur le revenu étaient élaborées à partir de dossiers administratifs ou d'enquêtes réalisées auprès des établissements institutionnels. Ces sources permettraient de recueillir des données limitées sur la population venant en contact avec les établissements institutionnels du secteur social, mais aucune donnée sur les besoins en matière de programmes sociaux ni sur l'incidence de ces programmes sur la population en général. La seule façon de recueillir de telles données consiste à réaliser une enquête auprès de cette population.

Même si nombre d'arguments militaient en faveur de la réalisation à intervalles réguliers d'enquêtes de grande envergure portant sur divers sujets (comme la santé, l'éducation, les victimes d'actes criminels), on ne disposait pas des ressources nécessaires pour mettre sur pied un programme d'une telle envergure. Statistique Canada a plutôt choisi de réaliser une enquête sociale générale annuelle beaucoup plus modeste permettant d'étudier les principaux sujets d'importance au cours d'une période de cinq ans, ainsi que servant, à long terme, d'outil pour suivre l'évolution de la société et, à court terme, d'outil de collecte de données limitées sur des questions présentant un intérêt sur le plan de la politique sociale. Le budget annuel total de l'ESG s'établissait initialement à environ un million de dollars (CAN) et le programme était financé au moyen d'une réaffectation interne des ressources dégagées par Statistique Canada à la suite d'un accroissement de l'efficience de l'Enquête sur la population active.

L'ESG a deux objectifs principaux:

- recueillir à intervalles réguliers des données sur un large éventail de tendances sociales afin de suivre l'évolution de la société en ce qui concerne les conditions de vie et le bien-être des Canadiens;
- fournir des renseignements sur des questions précises d'actualité ayant trait à la politique sociale.

En vue d'atteindre ces objectifs, on a décidé de faire de l'ESG une enquête annuelle. Étant donné le large éventail de questions sociales sur lesquelles il faut recueillir des données, l'ESG comporte cinq cycles d'enquêtes portant chacun sur un sujet différent. Les données relatives à chacun des sujets traités sont donc recueillies tous les cinq ans. Les divers cycles de l'enquête portent respectivement sur:

1. La santé;
2. L'emploi du temps;
3. Les risques personnels (accidents et actes criminels);
4. Les études et le travail;
5. La famille et les amis.

Lors de la planification du contenu, on s'était également fixé comme objectif d'inclure des questions permettant d'obtenir des indicateurs de la qualité de vie, questions portant par exemple sur le degré de satisfaction, les attitudes, les perceptions ou les croyances.

Chaque cycle de l'ESG comporte trois composantes:

- La composante de la thématique principale, dont chacun des sujets est étudié tous les cinq ans, vise à recueillir des données permettant de suivre l'évolution des conditions de vie et du niveau de bien-être.
- La composante de la thématique particulière, dont le sujet varie d'un cycle à l'autre, vise l'atteinte du deuxième objectif de l'enquête, soit fournir des renseignements sur des questions précises d'intérêt public présentant un intérêt particulier pour les ministères fédéraux ou les groupes de réflexion.
- La composante des données signalétiques. Ces données, qui sont recueillies à chaque cycle d'enquête, portent sur un ensemble de variables démographiques et socio-économiques de base qui permettent de définir les groupes de population afin de faciliter l'analyse des données thématiques principales et particulières.

Alors que les composantes des données signalétiques et de la thématique principale sont financées par Statistique Canada, les coûts relatifs à la composante de la thématique particulière sont récupérés auprès des parrains.

La population cible de l'ESG comprend toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans les dix provinces du Canada, à l'exception des pensionnaires des établissements institutionnels. Il a été décidé de ne pas utiliser l'Enquête sur la population active comme véhicule pour l'ESG afin d'éviter d'imposer un fardeau de déclaration trop lourd aux personnes participant à l'EPA et de permettre à l'équipe de l'ESG d'utiliser des méthodes d'échantillonnage et de collecte ainsi que des distributions d'échantillonnage différentes de celles de l'EPA. La taille cible de l'échantillon prélevé pour chaque cycle, qui est de 10,000 personnes, constitue une solution de compromis permettant de satisfaire le mieux possible aux exigences en matière de précision des estimations, de respect du budget et de durée de l'interview. Les parrains ont toutefois la possibilité d'élargir la taille de l'échantillon pour une population cible ou une région géographique donnée.

Le premier cycle de l'enquête, portant sur la santé, a été réalisé à la fin de 1985, et les autres cycles ont été ultérieurement mis en oeuvre à des intervalles d'environ un an. Le cinquième cycle, portant sur la famille, a été réalisé au début de 1990 et la collecte des données relatives au sixième cycle a débuté en janvier 1991.

Avant d'étudier de façon plus approfondie les thèmes et sujets de recherche abordés dans le cadre de chacun des cycles de l'enquête, nous allons exposer plus en détails les méthodes d'enquête utilisées.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Exigences et contraintes

Voici les principales exigences méthodologiques auxquelles doit satisfaire l'ESG: i) elle doit permettre la réalisation d'une analyse approfondie de la population canadienne d'âge adulte à l'échelle nationale et d'une analyse un peu moins détaillée à l'échelle régionale (cette exigence a des implications tant sur le plan de la taille de l'échantillon que sur celui de la quantité de données recueillies auprès de chaque répondant); ii) elle doit être réalisée à un coût acceptable; iii) elle doit utiliser un plan d'échantillonnage qui convienne à une enquête à objectifs multiples; enfin, iv) elle doit permettre l'élaboration de fichiers de microdonnées à grande diffusion pouvant, sans trop de difficultés, être utilisés à des fins d'analyse par les chercheurs de l'extérieur de Statistique Canada.

Ces exigences ont toutes une incidence sur le choix du mode de collecte des données, du plan d'échantillonnage et de la taille de l'échantillon. Toutefois, le choix du plan d'échantillonnage a été déterminé surtout par les deux dernières, tandis que celui du mode de collecte et de la taille de l'échantillon l'a été dans une large mesure par le plan d'échantillonnage et les deux premières.

On peut conclure à la lumière de la dernière exigence que le plan d'échantillonnage se doit d'être simple puisque, en général, il est impossible de donner dans des fichiers à grande diffusion les renseignements sur le plan d'échantillonnage nécessaires pour analyser les données d'une enquête complexe. De même, la troisième exigence laisse entendre qu'il faut éviter de trop optimiser le plan d'échantillonnage pour des variables précises.

3.2 Mode de collecte des données

Il a fallu, au moment du choix du mode de collecte, tenir compte d'un certain nombre de facteurs concurrents: coût de l'interview, durée de l'interview, taux de réponse, exactitude des données recueillies et taille de l'échantillon. Compte tenu du niveau de détail des données devant être recueillies, on prévoyait une durée d'interview de 20 à 30 minutes par répondant. Afin de réduire le fardeau de déclaration du ménage et d'éviter tout effet de grappe au niveau de ce dernier, on a décidé de n'interviewer qu'une seule personne par ménage. Les principales méthodes de collecte qu'on a étudié la possibilité de retenir ont été: le retour par la poste, l'interview sur place et l'interview téléphonique. Compte tenu du caractère hétérogène de la population cible, on a jugé que les taux élevés de non-réponse obtenus avec la méthode du retour par la poste étaient inacceptables en raison des biais qu'ils étaient susceptibles d'introduire. La méthode de l'interview sur place offrait certains avantages, comme un faible taux de non-réponse et un faible taux de non-réponse à certaines questions, qui auraient permis d'améliorer la qualité des données recueillies, mais elle avait pour inconvénient d'être très coûteuse. De plus, nombre des plans d'échantillonnage utilisés pour réduire le coût des interviews sur place prévoient un échantillonnage à plusieurs degrés et sont fortement optimisés pour quelques variables. (Il aurait été trop coûteux de ne pas utiliser un des plans d'échantillonnage et une des bases de sondage existants.) Ces plans complexes rendent l'analyse des ensembles de données résultants difficile, tandis que l'optimisation se traduit par des effets de plan marqués pour certaines variables. Ces effets de plan font que ces plans d'échantillonnage conviennent moins bien aux enquêtes à objectifs multiples comme l'ESG. Par ailleurs, les enquêtes téléphoniques réalisées à Statistique Canada indiquaient que ces dernières permettraient d'obtenir des taux de réponse relativement élevés à un coût raisonnable. En outre, l'utilisation de méthodes de composition aléatoire (CA) constitue une façon efficace pour prélever des échantillons qui sont des échantillons aléatoires simples ou peu s'en faut.

Pour toutes ces raisons, l'ESG a utilisé les méthodes de composition aléatoire (CA) et d'interview téléphonique pour la majeure partie de son échantillon dans tous les cycles réalisés jusqu'à maintenant. Lorsqu'il s'est avéré nécessaire d'axer l'enquête sur certains groupes cibles, on a complété l'échantillon principal en prélevant des noms dans des bases de sondage sous forme de listes. À l'occasion du premier cycle de l'enquête, on a jugé qu'il fallait utiliser la technique de l'interview sur place pour nombre des interviews réalisées avec des personnes âgées.

3.3 Population cible

La population cible de l'ESG comprend toutes les personnes de 15 ans ou plus résidant au Canada à l'exception: i) des résidents des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et ii) des pensionnaires d'établissements institutionnels. Cette population cible est différente de celle de l'EPA, qui exclut en outre tous les habitants des réserves indiennes et les membres permanents des Forces armées canadiennes.

3.4 Population échantillonnée

Les méthodes d'échantillonnage utilisées pour l'ESG font que certains membres de la population cible sont exclus de l'échantillon. Au moment de la pondération, ces personnes sont implicitement traitées de la même façon que les membres de l'échantillon (manquantes au hasard) et les poids finals permettent d'établir des estimations pour l'ensemble de la population cible.

Lorsqu'on utilise la méthode de l'interview téléphonique, les personnes faisant partie de ménages qui n'ont pas le téléphone sont exclus de l'échantillon. Moins de 2% des ménages canadiens faisant partie de la population cible de l'Enquête sur la population active se trouvent dans cette situation (Statistique Canada 1989, 1990b). Toutefois, ce taux élevé de pénétration du téléphone n'est pas uniforme d'un groupe d'âge, d'une tranche de revenu, ni d'une province à l'autre: 95.4% des ménages de l'Île-du-Prince-Édouard ont le téléphone, contre 99.2% de ceux de l'Ontario; 99.1% des ménages dont le revenu s'établit entre 20 et 25 mille dollars ont le téléphone, contre seulement 93.9% de ceux dont le revenu est inférieur à 10 mille dollars. De plus, dans certaines sous-populations, le pourcentage de personnes possédant le téléphone est de loin inférieur à la moyenne; ainsi, ce pourcentage est seulement de 86.7% chez les personnes à faible revenu âgées de moins de 65 ans qui vivent seules.

Comme, de façon générale, les réponses par personne interposée ne sont pas acceptées pour les fins de l'ESG, les personnes incapables d'utiliser le téléphone (soit qu'elles soient sourdes ou muettes), ne pouvant être jointes au cours de la période d'enquête ou ne parlant ni anglais ni français sont exclues de la population étudiée. (Pour les fins du sixième cycle de l'ESG, qui porte sur la santé des Canadiens, on a décidé d'accepter les réponses par personnes interposées dans les cas où le répondant échantillonné ne peut faire l'interview en raison d'un problème de santé.)

Lorsque des échantillons supplémentaires sont tirés à partir de listes de ménages interviewés dans le cadre de l'Enquête sur la population active (comme dans le cas des 1er, 5e et 6e cycles de l'enquête), les habitants des réserves indiennes et les membres permanents des Forces armées canadiennes sont exclus de ces échantillons. Ces exclusions représentent moins de 0.5% des personnes âgées de plus de 65 ans (ce groupe d'âge est le seul au sein duquel de tels échantillons ont été prélevés).

3.5 Stratification

La stratification de l'échantillon de l'ESG tient compte des exigences relatives à l'estimation, des exigences opérationnelles, des restrictions que l'échantillonnage par composition aléatoire (CA) impose en matière de définition des strates, des problèmes de pondération soulevés par l'échantillonnage par composition aléatoire (CA) et des besoins spéciaux des parrains. Comme il est nécessaire d'établir certaines estimations à l'échelle provinciale, les limites des strates de l'ESG ne croisent jamais les limites provinciales. De même, les limites des strates ne croisent jamais les limites du secteur de compétence des bureaux régionaux car, pour des raisons opérationnelles, les répondants d'une même strate doivent être interviewés à partir d'un seul bureau régional. Par ailleurs, la méthode d'échantillonnage par composition aléatoire utilisée exige que les strates soient définies comme des groupes de centraux téléphoniques. Comme il faut, au moment de la pondération, disposer d'estimations précises de la taille des strates, les limites des strates (définies comme des groupes de centraux téléphoniques) doivent correspondre étroitement aux limites de groupes d'unités pour lesquels on dispose de données ou d'estimations précises sur la population. Pour les années intercensitaires, on dispose de telles données à l'échelle de la région métropolitaine de recensement (RMR).

La stratification de base établie en tenant compte de ces exigences a d'abord consisté à définir des strates dont les limites correspondaient aux limites des provinces. Étant donné qu'au cours des cycles 1 à 5 la Saskatchewan et l'Ontario relevaient chacune de deux bureaux régionaux, elles ont toutes deux été divisées en deux par une limite de strate. Dans un deuxième temps, les régions ainsi définies ont été chacune divisées en deux strates, l'une regroupant les RMR et l'autre, les autres régions. Enfin, les deux plus grandes RMR, celles de Montréal et de Toronto, ont été constituées en deux strates distinctes. Ainsi, l'échantillon des cycles 1 à 5 comportait 25 strates réparties comme suit: une à l'Île-du-Prince-Édouard (cette province ne comprend pas de RMR), deux à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, trois au Québec, quatre en Saskatchewan et cinq en Ontario. L'échantillon du cycle 6 comportait 21 strates réparties comme suit: une

à l'Île-du-Prince-Édouard, deux à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, ainsi que trois au Québec et en Ontario.

Cette stratification de base peut cependant être modifiée, et l'a été à l'occasion, en fonction du caractère particulier du sujet traité ou des besoins spéciaux des parrains. À l'occasion du cycle 2, l'intérêt spécial porté à la langue utilisée a amené l'équipe de l'ESG à créer des strates distinctes et à utiliser un taux d'échantillonnage plus élevé dans les "régions de contact" où on croyait que résidaient un grand nombre d'anglophones et de francophones. De même, certaines strates spéciales ont été définies à l'occasion du cycle 5 afin de produire, à la demande d'un client, des estimations pour certaines régions infraprovinciales de l'Ontario.

3.6 Répartition de l'échantillon

La taille cible de l'échantillon de l'ESG est de 10,000 personnes (interviews réalisées). Cet échantillon a été réparti entre les provinces en proportion de la racine carrée de leur population. Par après, l'échantillon provincial a été réparti entre les strates en proportion de la taille de ces dernières. La répartition proportionnelle à la racine carrée permet d'accroître la taille de l'échantillon pour les provinces plus petites (par rapport à l'échantillon qu'on obtiendrait au moyen d'une répartition proportionnelle à la population) sans compromettre la précision des estimations à l'échelle du Canada autant que le ferait une répartition directement proportionnelle. On a étudié la possibilité d'utiliser la méthode de Kish (1976) pour obtenir une répartition qui permette d'établir des estimations précises tant à l'échelle provinciale qu'à celle du pays, mais la répartition résultante n'a permis d'améliorer la précision des estimations à l'échelle nationale que dans une faible mesure tout en provoquant une modification spectaculaire, et jugée peu souhaitable, de la taille de l'échantillon de certaines provinces.

3.7 Méthode d'échantillonnage téléphonique

À l'exception des échantillons supplémentaires de personnes âgées de plus de 65 ans prélevés à partir des listes de ménages interviewés dans le cadre de l'Enquête sur la population active, les échantillons de l'ESG ont été prélevés au moyen des techniques de composition aléatoire. Deux techniques distinctes ont été employées, la méthode de Waksberg (1978) et la méthode fondée sur l'élimination des banques inactives. Les deux méthodes utilisent les renseignements fournis par les compagnies de téléphone afin d'accroître la probabilité de joindre les ménages. C'est le niveau de détail des renseignements dont on dispose qui détermine la méthode utilisée.

Au Canada, les numéros de téléphone comportent dix chiffres que l'on peut décomposer en un "indicatif régional" de trois chiffres, un "préfixe" de trois chiffres et deux champs de deux chiffres, dont le premier porte le nom d'identificateur de banque. Ainsi, chaque ensemble défini par un "indicatif régional et un préfixe" (IRP) peut comporter dix mille numéros différents et chaque ensemble défini par un "indicatif régional, un préfixe et un identificateur de banque" (IRP - Banque ou simplement banque) peut comporter cent numéros différents. On trouve ci-après un numéro de téléphone fictif décomposé en ses divers composants:

216-357-4675

216	Indicatif régional
357	Préfixe (central)
46	Identificateur de banque
75	Numéro
216-357	IRP
216-357-46	IRP - Banque (banque).

Lorsqu'on dispose uniquement d'une liste d'ensembles IRP, l'échantillon de l'ESP est prélevé au moyen de la méthode de Waksberg. Selon cette méthode, la probabilité de sélection des banques est proportionnelle à leur taille, laquelle correspond au nombre de numéros de téléphone résidentiels qu'elles comprennent. On prélève ensuite au sein de chacune des banques sélectionnées un échantillon aléatoire simple de numéros résidentiels. Lorsque la taille de l'échantillon est la même dans chaque banque, cette méthode permet d'obtenir un échantillon équiprobabiliste de numéros de téléphone résidentiels. Pour les fins de l'ESG, la taille de l'échantillon prélevé dans chaque banque est de 6 numéros. Cette méthode a pour avantage d'accroître la probabilité de tirage des numéros résidentiels, mais elle a pour inconvénient de produire un échantillon par grappes. Ainsi, dans certaines régions rurales de l'Ouest canadien, seulement 6% environ des numéros générés à l'aide des listes IRP sont des numéros résidentiels, contre 50% des numéros prélevés au deuxième degré. Pour nombre de variables, les effets du plan attribuable à l'échantillonnage par grappes sont minimes, de l'ordre de 1.0 à 1.3.

Lorsqu'on dispose de renseignements plus détaillés permettant de dresser une liste de banques renfermant au moins un numéro résidentiel ("banques actives"), on utilise la méthode fondée sur l'élimination des banques inactives (ÉBI). Cette méthode consiste à prélever dans les banques actives un échantillon aléatoire simple de numéros de téléphone puis à rejeter les numéros non résidentiels afin d'obtenir un échantillon aléatoire simple de numéros résidentiels. Depuis le premier cycle de l'ESG en 1985, on a utilisé la méthode ÉBI pour une proportion de plus en plus grande de l'échantillon, à mesure qu'on pouvait obtenir plus de renseignements des compagnies de téléphone. À l'occasion du cycle 6 (mis en oeuvre en 1991), tout l'échantillon a été tiré à l'aide de cette méthode.

Un système de programmes informatiques a été rédigé à l'intention des bureaux régionaux de Statistique Canada afin de mettre en oeuvre ces deux méthodes d'échantillonnage et de suivre l'état d'avancement de l'enquête. Il faut que la totalité de l'échantillon relatif à une strate soit prélevé au moyen de la même méthode d'échantillonnage.

Une fois qu'un ménage a été joint par téléphone, on dresse une liste sur laquelle figurent le nom et l'âge de tous les membres du ménage, puis on choisit, au moyen de cette liste et d'un ensemble de numéros aléatoires imprimés pour chaque questionnaire, une personne âgée de 15 ans ou plus devant être interviewée. C'est la méthode de Kish (1949).

3.8 Échantillons spéciaux

Les parrains de l'ESG ont la possibilité de financer la réalisation d'interviews additionnelles. Les échantillons additionnels nécessaires peuvent être obtenus en élargissant la taille de l'échantillon CA prélevé dans une ou plusieurs strates ou encore être tirés dans d'autres bases de sondage.

À l'occasion des cycles 2 et 5, on a choisi d'élargir la taille des échantillons CA prélevés dans certaines strates présentant un intérêt particulier pour les parrains.

À l'occasion des cycles 1, 5 et 6, on a complété l'échantillon CA à l'aide d'échantillons additionnels de personnes appartenant à certains groupes d'intérêt. Dans chacun de ces cas, ces échantillons étaient composés de personnes âgées de 65 ans ou plus tirées à partir d'une liste des ménages ayant récemment fait partie de l'échantillon de l'EPA.

3.9 Taux de réponse

Un des inconvénients des enquêtes téléphoniques tient au fait que les répondants semblent trouver plus facile de refuser de participer à une telle enquête qu'à une enquête utilisant la technique de l'interview sur place. Les entreprises utilisent régulièrement le démarchage téléphonique pour vendre leurs produits et services, et tous ont appris à dire non au téléphone. De plus, les nouvelles technologies, comme les répondeurs téléphoniques et les fonctions spéciales dont sont pourvus les systèmes téléphoniques, offrent aux gens la possibilité de filtrer facilement leurs appels d'arrivée.

Tableau 1

Taux de réponse et de non-réponse (%) par cycle, selon le genre

Résultats	Cycle				
	1	2	3	4	5
Refus du ménage	6.2	6.2	6.0	7.2	10.3
Autres cas de non-réponse du ménage	4.4	6.8	6.6	6.4	7.2
Refus de l'enquêté	1.3	2.8	1.3	1.7	2.4
Autres cas de non-réponse de l'enquêté	4.8	3.5	3.2	3.9	4.3
Cas spéciaux de non-réponse au cycle 2		1.9			
Réponse	83.4	78.9	82.9	80.7	75.8

Le tableau 1 indique les taux de réponse enregistrés pour les cinq premiers cycles de l'enquête. Les catégories "Autres cas de non-réponse du ménage" et "Autres cas de non-réponse de l'enquêté" englobent les cas où il a été impossible de réaliser l'interview en raison de problèmes linguistiques, d'une maladie, du décès d'un des membres de la famille et de l'absence du ménage ou du répondant pendant la période d'enquête; il ne fait aucun doute que certains de ces cas de non-réponse constituent des refus déguisés. Dans tous les cycles sauf le deuxième, on a réalisé les interviews le plus tôt possible après avoir joint les ménages. À l'occasion du cycle 2, un intervalle d'un mois s'est écoulé entre le contact initial avec les ménages et les interviews: une partie de la non-réponse peut être attribuée directement à cet intervalle. Selon le tableau 1, les taux de réponse semblent avoir tendance à diminuer du premier au cinquième cycle.

Il suffit cependant de jeter un coup d'oeil au tableau 2, qui indique les taux de réponse enregistrés dans les divers bureaux régionaux pour les cycles 3 à 6, pour constater que la situation n'est pas aussi simple, nombre de bureaux (Halifax, Montréal, Winnipeg) affichant des taux de réponse relativement stables pour ces cycles d'enquête. De fait, si on exclut les résultats obtenus pour Toronto, il s'avère que le taux de réponse n'a accusé qu'un léger recul entre les cycles 3 et 5. Nous avons remarqué que les intervieweurs d'expérience avaient tendance a obtenir des taux de réponse plus élevés. Il se peut que la variation spectaculaire des taux de réponse enregistrée sur l'ensemble de ces trois cycles par le bureau de Toronto soit attribuable dans une large mesure à la difficulté qu'il y a à embaucher et à retenir le personnel dans une ville dont l'économie est en plein essor. Il est également possible qu'une partie de cette variation soit attribuable à un changement survenu au sein de la population échantillonnée par le bureau de Toronto.

Les résultats préliminaires relatifs aux huit premiers mois (janvier à août 1991) de collecte du cycle 6 (voir le tableau 2) indiquent qu'il a été possible d'inverser cette tendance vers une diminution des taux de réponse. On a fait entre les cycles 5 et 6 un certain nombre de changements, dont les plus importants sont le passage à une collecte mensuelle des données et la réaffectation de l'échantillon relatifs aux bureaux ne participant pas à la collecte de données du cycle 6, les échantillons de St. John's, Toronto et Edmonton étant respectivement transférés à Halifax, Sturgeon Falls et Winnipeg.

Au cours de la collecte des données du cycle 3, les intervieweurs ont constaté un accroissement du nombre d'appels pris par des répondeurs téléphoniques. Il était donc possible que les répondants utilisent ces appareils pour filtrer leurs appels et que cette pratique provoque une augmentation des taux de non-réponse. Nous ne sommes pas capable de déterminer quels appels ont été pris par un répondeur dans le cadre des cycles 1 à 3, mais il nous est possible de le faire pour les cycles subséquents, ce qui nous permet d'analyser dans une certaine mesure l'effet de l'utilisation de ces appareils sur les taux de réponse. On trouve au tableau 3 une comparaison

Tableau 2

Taux de réponse par cycle et par bureau régional
(Les résultats pour le cycle 6 sont des résultats préliminaires -
Le symbole désigne les bureaux ne réalisant pas d'interviews)

Bureau régonal	Cycle			
	3	4	5	6
St. John's	84.1	82.8	90.9	-
Halifax	84.7	84.1	85.9	82
Montréal	83.0	79.6	81.2	82
Sturgeon Falls	76.5	81.1	71.5	71
Toronto	87.0	75.4	63.0	-
Winnipeg	84.3	87.0	84.3	89
Edmonton	83.2	79.4	76.8	-
Vancouver	75.3	80.2	79.6	82
Canada	82.9	80.7	75.8	81
Canada (sans Toronto)	82.1	81.8	80.1	-

Tableau 3

Taux de réponse et de non-réponse (%) selon le genre de non-réponse et
selon qu'un des appels ait été ou non pris par un répondeur

	Est-ce que certains appels ont été pris par un répondeur?			
	Cycle 4		Cycle 5	
	Non	Oui	Non	Oui
Refus du ménage	7.18	8.17	10.34	9.74
Autres cas de non-réponse du ménage	6.45	5.89	7.19	7.41
Refus de l'enquêté	5.05	4.55	4.39	3.27
Autres cas de non-réponse de l'enquêté	1.68	2.01	2.31	3.15
Réponses	79.64	79.38	75.76	76.44
Nombre d'enregistrements	10,981 (93.6%)	747 (6.4%)	16,611 (90.6%)	1,715 (9.4%)

Tableau 4

Taux de réponse et de non-réponse (%) selon le genre de non-réponse
et selon le genre de contact initial

	Est-ce que le premier contact a été établi avec un répondeur?			
	Cycle 4		Cycle 5	
	Non	Oui	Non	Oui
Refus du ménage	7.24	7.19	10.46	7.90
Autres cas de non-réponse du ménage	6.46	5.40	7.15	8.06
Refus de l'enquêté	5.08	3.96	4.38	3.07
Autres cas de non-réponse de l'enquêté	1.70	1.80	2.43	1.92
Réponse	79.52	81.65	75.58	79.05
Nombre d'enregistrements	11,172 (95.3%)	556 (4.7%)	17,023 (92.9%)	1,303 (7.1%)

entre les taux de réponse enregistrés pour les ménages où aucun appel n'a été pris par un répondeur et les taux enregistrés pour les ménages où au moins un des appels a été pris par un répondeur. Bien que ce tableau n'indique aucun effet important de l'utilisation des répondeurs, il révèle un accroissement spectaculaire de la proportion des contacts établis au moyen d'un tel appareil (de 6.4% à 9.4% des ménages). Pour sa part, le tableau 4 établit une comparaison entre les taux de réponse enregistrés pour les ménages où le premier appel ayant reçu une réponse a été pris par un répondeur et les taux enregistrés pour les autres ménages. Selon ce tableau, il semble qu'on enregistre des taux de réponse plus élevés pour les ménages où le premier contact a été établi avec un répondeur. En revanche, rien ne semble indiquer que l'utilisation des répondeurs entraîne une baisse importante des taux de réponse.

3.10 Saisie et traitement des données

Les données des cinq cycles d'enquête ont été saisies directement sur mini-ordinateur dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. Bien que certaines vérifications simples visant à déterminer la validité des données aient été effectuées au moment de la saisie, dans la plupart des cas, il était possible d'annuler ces vérifications à l'aide de fonctions spéciales. Après avoir été transmises à Ottawa, les données brutes ont été soumises à un ensemble complet de vérifications visant à repérer, et à corriger dans la mesure du possible, les réponses invalides ou incohérentes. Lorsqu'une réponse était manquante, invalide ou incohérente par rapport aux autres réponses et qu'il était impossible de déterminer la valeur appropriée à partir des autres réponses figurant sur le questionnaire, on attribuait à cette réponse le code "inconnu". Les seules exceptions à cette règle concernaient les trois variables nécessaires pour les fins de la pondération, à savoir l'âge, le sexe et le numéro de téléphone. Lorsque ces variables étaient manquantes, on consultait le questionnaire pour faciliter l'imputation de valeurs appropriées.

3.11 Pondération

3.11.1 Poids initiaux

La méthode de Waksberg et la méthode ÉBI produisent toutes deux des échantillons autopondérés de numéros de téléphone résidentiels. Bien que la méthode de Waksberg ne fournisse pas d'estimation de ce poids, il est suffisant, pour les fins de la pondération des données de l'ESG, d'attribuer un poids initial de un (1) aux numéros de téléphone prélevés dans les strates où cette méthode a été utilisée. Dans les strates où l'échantillon a été prélevé à l'aide de la méthode ÉBI, le poids initial est égal à la réciproque de la probabilité de tirage du numéro de téléphone. Cette probabilité se définit simplement par:

$$\frac{n_c}{100 \times N_B},$$

où:

n_c est le nombre de numéros de téléphone prélevés, et

N_B le nombre de banques actives dans la base de sondage.

3.11.2 Ajustement en fonction de la non-réponse

On ajuste le poids initial en fonction de la non-réponse en utilisant des "strates" d'ajustement définies à partir de la géographie téléphonique. De façon typique, il s'agit de banques pour l'échantillon obtenu par la méthode de Waksberg et d'ensembles IRP, pour l'échantillon obtenu par la méthode ÉBI. Les poids initiaux sont augmentés par le facteur suivant:

$$\frac{n_R + n_{NR}}{n_R},$$

où:

n_R est le nombre de ménages répondants dans la "strate" de non-réponse, et

n_{NR} est le nombre correspondant de ménages non répondants.

3.11.3 Ajustement en fonction du nombre de téléphones

Comme les ménages ayant plus d'un numéro de téléphone ont une plus forte probabilité d'être échantillonnés dans le cadre d'une enquête téléphonique par CA, le poids initial ajusté en fonction de la non-réponse (poids attribué aux numéros de téléphone) fait l'objet d'un nouvel ajustement consistant à le diviser par le nombre de numéros de téléphone que possède le ménage afin d'obtenir un poids du ménage.

3.11.4 Poids initial des personnes

Comme on n'interview qu'un seul répondant admissible par ménage, il faut ajuster le poids du ménage en le multipliant par le nombre de répondants admissibles afin d'obtenir un poids de la personne.

3.11.5 Stratification a posteriori

Enfin, on utilise les projections démographiques du recensement comme totaux de référence pour la stratification a posteriori des poids des personnes, premièrement en fonction de la taille estimative de la population de la strate, puis en fonction de la taille estimative de l'effectif des groupes province-âge-sexe. (On notera que c'est seulement après la première étape de la stratification a posteriori que la somme des poids attribués dans les strates où l'échantillon a été prélevé par la méthode de Waksberg correspond à une estimation de la taille de la population. Jusqu'à cette étape, ils s'écartent d'un ensemble de poids basés sur l'inverse de la probabilité de tirage par une constante de proportionnalité inconnue.) Ces deux ensembles de totaux de référence sont ensuite utilisés comme bornes pour un ajustement des poids par la méthode itéractive du quotient.

4. THÈMES ET SUJETS DE RECHERCHE ABORDÉS

Comme nous l'avons vu plus haut, afin de permettre l'étude d'un large éventail de questions sociales, l'ESG porte sur un sujet différent de la thématique principale chaque année pendant cinq ans, puis étudie les mêmes sujets à intervalles réguliers. Ces sujets, qui ont été choisis afin de combler les lacunes apparentes du programme de la statistique sociale, sont exposés de façon plus détaillée ci-après.

4.1 Santé

La composante de la thématique principale du cycle portant sur la santé vise à fournir une gamme de mesures de l'état de santé telles que l'incapacité de courte et de longue durée, les problèmes de santé chroniques répandus, comme l'hypertension artérielle et le diabète, ainsi que l'utilisation des divers services de santé. De plus, elle permet de recueillir des données sur divers sujets liés au mode de vie, comme l'usage du tabac, la consommation d'alcool et l'activité physique. Une fois couplées aux données sur l'état de santé, ces données permettent d'obtenir des renseignements sur les obstacles que doivent franchir (p. ex., usage du tabac et consommation d'alcool) et sur les habitudes que doivent acquérir (p. ex., activité physique) les membres de divers groupes de population pour améliorer leur santé.

La composante de la thématique particulière du premier cycle de l'ESG était axée sur l'aide apportée aux personnes âgées et portait sur les réseaux sociaux, le soutien donnée et reçu, ainsi que la participation à diverses activités sociales. On a accru la taille de l'échantillon de personnes âgées afin de permettre la réalisation d'analyses plus approfondies.

4.2 Emploi du temps

La composante de la thématique principale du deuxième cycle de l'ESG était l'emploi du temps, tel que déterminé à partir du "journal d'une journée", généralement celle précédant le jour de l'interview. Les répondants indiquaient leurs activités principales au cours de cette journée, l'heure du début et de la fin de ces activités, l'endroit où elles avaient eu lieu et les personnes en compagnie desquelles elles avaient été exercées (p. ex., époux(se), enfants ou amis). Ces données ont permis d'obtenir des renseignements sur la fréquence avec laquelle les gens participent à des activités comme le travail rémunéré, les travaux domestiques, l'assistance à des activités culturelles et le visionnement de la télévision, ainsi que sur le temps qu'ils consacrent à ces activités.

L'enquête indique de quelle façon les Canadiens répartissent leur temps entre des activités comme le travail rémunéré, les travaux domestiques et les autres genres de travail non rémunéré, ainsi que les activités de loisir. On peut utiliser les données pour souligner les contraintes auxquelles est assujetti l'emploi du temps d'une personne et indiquer comment ces contraintes sont réparties entre divers groupes de population. L'inclusion d'une série de questions sur le degré de satisfaction éprouvé à l'égard de divers aspects de l'existence permet en outre d'établir une corrélation entre les mesures ainsi obtenues et l'emploi du temps pour divers groupes de population.

Le cycle de l'EGS de 1986 sur l'emploi du temps comportait aussi un petit module sur la capillarité sociale, qui permet d'analyser le mouvement du répondant par rapport à ses parents sous l'angle de la mobilité scolaire ou professionnelle.

La composante de la thématique particulière de ce cycle comportait un ensemble détaillé de questions sur la connaissance et l'utilisation de la langue. Bien qu'on s'attende généralement à ce qu'il existe un lien entre la thématique particulière et la thématique principale et à ce que la première vienne compléter la seconde, il existait aussi une demande pour des données sur la langue beaucoup plus détaillées que celles qu'il est possible de recueillir dans le cadre du recensement de la population. Les données recueillies avaient trait, entre autres, à la langue utilisée à diverses époques de la vie (p. ex., première langue apprise, pendant l'enfance, à l'école) et dans divers contextes, comme à la maison, au travail, avec les amis, en visionnant la télévision et dans les communications avec les organismes fédéraux. Afin de permettre une analyse plus approfondie dans les régions bilingues du pays, on avait accru la taille de l'échantillon prélevé dans ces régions.

4.3 Risques personnels

La composante de la thématique principale du troisième cycle de l'ESG avait pour sujet les risques personnels, qu'il s'agisse des risques d'être victime d'un accident ou d'un acte criminel. Traditionnellement, les renseignements sur ces sujets ont été obtenus de sources administratives, comme les statistiques policières et les dossiers d'hôpital. Or, non seulement ces sources ne fournissent-elles que très peu de renseignements sur les victimes, mais nombre de crimes (plus de la moitié selon les estimations de l'ESG) et d'accidents ne sont pas déclarés aux autorités.

Le cycle de l'enquête sur les risques personnels, réalisé au début de 1988, portait plus particulièrement sur les accidents et les actes criminels dont les répondants avaient été victimes l'année précédente (1987). Des données ont également été recueillies sur les habitudes de vie, comme la consommation d'alcool et la fréquence des sorties nocturnes, afin d'établir une corrélation entre ces habitudes et le fait d'être victime d'un accident ou d'un acte criminel. Pour chaque accident ou acte criminel déclaré, on recueillait des données sur la nature de l'incident, sur ses

conséquences sur le plan des limitations d'activité, sur les soins médicaux reçus et sur les pertes financières subies. En outre, on demandait aux répondants d'indiquer leur perception eu égard au risque d'être victime d'un accident ou d'un acte criminel ainsi que les précautions prises pour éviter l'occurrence de tels incidents.

La composante de la thématique particulière de ce cycle comportait une série de questions sur le contact avec le système de justice pénale (p. ex., police, tribunaux, avocats) ainsi que sur la connaissance et l'utilisation des services offerts aux victimes d'actes criminels.

4.4 Études et travail

Bien que l'Enquête mensuelle sur la population active et les autres enquêtes relatives au travail fournissent un trésor de renseignements sur la population active, aucune des enquêtes existantes ne recueille beaucoup de données sur les aspects sociaux du travail ou sur la qualité de la vie active. Le cycle de l'ESG portant sur les études et le travail, qui a été réalisé au début de 1989, a été spécialement conçu pour combler partiellement cette lacune.

Ce cycle s'articule autour de trois grands thèmes qui reflètent certains des changements fondamentaux que connaît la société canadienne: les tendances sur le plan du travail et des études; les nouvelles technologies et les ressources humaines; enfin, le travail dans le secteur des services. Ces thèmes sont représentatifs d'un large éventail de questions sur lesquelles il faut recueillir plus de renseignements. Ainsi, le rythme de plus en plus rapide de l'innovation technologique exige l'acquisition d'une connaissance détaillée de l'utilisation des ordinateurs ainsi que l'obtention d'une formation en la matière; l'utilisation efficace du capital humain de la nation nécessite une meilleure compréhension des liens qui existent entre la population active et le système d'éducation; nous nous devons également de prévoir les besoins auxquels devront satisfaire les établissements d'enseignement ainsi que l'évolution des liens entre le niveau de scolarité et le statut socio-économique. Ce cycle de l'ESG vient aussi compléter les sources de données existantes en recueillant de nouvelles données sur la population âgée ainsi que sur certaines implications socio-économiques de l'atteinte de l'âge moyen par la génération du baby-boom.

Ce cycle d'enquête a permis de recueillir des données partielles sur les antécédents professionnels et scolaires ainsi que des données sur la formation technique, l'utilisation des ordinateurs et les perspectives d'avenir en matière de scolarité. Il a également permis de recueillir des données subjectives grâce à une série de questions sur le degré de satisfaction éprouvé eu égard à la retraite et à d'autres aspects de l'existence, ainsi qu'à un bloc de questions sur les attitudes face à la science et à la technologie.

4.5 Famille et amis

Le cinquième cycle de l'ESG, réalisé au début de 1990, portait sur diverses questions relatives à la famille et aux amis. Bien que le recensement et les autres enquêtes-ménages fournissent des données sur la famille, l'évolution de la vie familiale a nécessité la collecte de nouveaux types de renseignements. Une des lacunes de données existantes tient au fait qu'elles sont généralement basées sur un concept plutôt étroit de la famille, considérée comme une famille nucléaire regroupant parents et enfants ou comme une famille économique constituée de personnes apparentées faisant partie du même ménage. Ce cycle d'enquête étudie la famille dans un contexte plus large et permet de recueillir des données sur l'étendue et la nature des réseaux d'aide fournie par des proches ainsi que sur les questions connexes des formes que prennent l'aide et le soutien spontanés fournis par la famille et les amis.

Le deuxième grand thème de ce cycle d'enquête a été choisi en raison des tendances observées sur le plan du mariage et du divorce ainsi que de la fréquence accrue des unions de fait. Un nombre de plus en plus élevé de Canadiens connaissent plus d'une union au cours de leur vie. Ces changements ont, sur la vie familiale et sur les enfants, une incidence considérable qui ne saurait être mieux cernée qu'à l'aide d'une analyse des données sur les antécédents matrimoniaux

et familiaux. On a déjà procédé à la collecte rétrospective de telles données au moyen d'une enquête spéciale sur les antécédents familiaux réalisée en 1984 (Burch 1985). Le cycle de l'ESG portant sur la famille prévoit la collecte de telles données à intervalles réguliers. Figurent au nombre des questions pouvant être étudiées dans le cadre de ce cycle: l'évolution des tendances en matière de formation et de dissolution des unions, la situation des familles monoparentales et l'âge auquel les jeunes adultes ont tendance à quitter le foyer paternel.

Le troisième thème de ce cycle, qui occupe une place secondaire par rapport aux deux premiers, est celui de la répartition des travaux domestiques.

5. PRODUITS DU PROGRAMME

Les résultats de l'ESG sont diffusés de diverses façons. Chaque cycle d'enquête donne lieu à l'élaboration d'au moins une publication qui présente les résultats de l'analyse des données recueillies eu égard à des questions sociales précises et qui brosse un tableau de la conjoncture et des tendances. On trouve un compte rendu des résultats du premier cycle de l'enquête dans Statistique Canada (1987) et dans Stone (1988); les résultats du deuxième cycle apparaissent dans Harvey et coll. (1991) ainsi que dans Creese et coll. (1991); enfin ceux du troisième cycle sont présentés dans Sacco et Johnson (1990) et dans Millar et Adams (1991). Les publications faisant état des résultats des autres cycles de l'enquête sont en cours d'élaboration. Le grand public est informé des résultats de l'ESG par la diffusion dans les médias de rapports qui sont souvent basés sur des articles parus dans *Tendances sociales canadiennes*, publication trimestrielle de Statistique Canada s'adressant au grand public.

L'équipe de l'ESG élabore également des fichiers de microdonnées et une documentation connexe afin de permettre aux chercheurs universitaires ou autres d'effectuer leur propre analyse des données. Les données comprises dans ces fichiers peuvent également être utilisées à des fins didactiques. On peut actuellement se procurer les fichiers de microdonnées relatifs aux quatre premiers cycles de l'enquête.

Outre ces produits, l'équipe de l'ESG a aussi élaboré un système d'enquête qui ne se résume pas à un système de collecte et de traitement des données, mais comprend d'autres composantes majeures. Figurent au nombre de ces composantes: la recherche et le développement en matière de contenu, les spécifications relatives aux données connexes, l'analyse des données d'enquête et d'autres données pertinentes, la diffusion des résultats ainsi que l'élaboration et l'utilisation, lorsqu'il y a lieu, de méthodes améliorées de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données.

6. PERPECTIVES D'AVENIR

Avec le début de la deuxième série de cycles d'enquête, l'équipe de l'ESG a détourné son attention des problèmes soulevés par l'élaboration et la mise en oeuvre de cinq nouvelles enquêtes pour axer davantage ses efforts sur le développement ultérieur du programme par le biais d'accords de partenariat. Au cours de la première série de cycles d'enquête, les efforts déployés pour amener des tiers à financer un élargissement de la taille de l'échantillon et/ou la mise en oeuvre d'une composante de la thématique particulière ont été couronnés d'un certain succès. Seul le quatrième cycle de l'enquête n'a pas comporté de composante de la thématique particulière et n'a donné lieu à aucun élargissement de la taille de l'échantillon. Le cycle de 1990 a pour sa part été marqué par la première participation d'une administration provinciale à l'enquête, le gouvernement de l'Ontario ayant alors financé une augmentation de la taille de l'échantillon.

L'équipe de l'ESG a également étudié la possibilité d'élargir la portée de l'enquête en interviewant de nouveau un sous-échantillon de répondants à l'occasion des cycles d'enquête ultérieurs. À court terme, cette mesure pourrait permettre d'obtenir un ensemble de données enrichi en couplant les données recueillies dans le cadre des différents cycles. À long terme, elle pourrait permettre d'établir une base de données longitudinales en interviewant les répondants sur le même sujet cinq ans plus tard. Une étude de faisabilité a été réalisée en 1990 et les parrains intéressés ont maintenant la possibilité de financer la réalisation d'interviews auprès d'un échantillon de répondants ayant participé à un cycle d'enquête antérieur.

Par ailleurs, l'équipe de l'ESG continuera de réaliser divers travaux de recherche et de développement de nature plus générale. On procédera à un examen de la composante de la thématique principale des cinq premiers cycles et les utilisateurs seront invités à proposer des améliorations susceptibles d'être apportées au cours des cycles ultérieurs. Même si on étudie la possibilité d'utiliser de nouveaux plans et méthodes d'échantillonnage, il faudra, avant de faire quelque modification que ce soit, tenir compte de l'effet de cette modification sur la comparabilité des données, caractéristique essentielle pour qu'il soit possible, conformément à l'objectif à long terme de l'enquête, de suivre l'évolution des tendances. En outre, l'équipe de l'ESG examinera le contenu des cinq premiers cycles de l'enquête afin d'en vérifier la cohérence et de déterminer le degré d'intégration entre les divers cycles de l'ESG ainsi qu'entre l'ESG, le recensement de 1991 et les autres enquêtes-ménages. Les travaux courants de développement de l'infrastructure de l'ESG se poursuivront aussi. Après avoir examiné la question, l'équipe a décidé de procéder à une collecte mensuelle des données à l'occasion du sixième cycle de l'enquête et elle étudiera la possibilité d'utiliser des méthodes de collecte complémentaires (*p. ex.*, retour par la poste). On tente actuellement de remplacer les mini-ordinateurs actuellement utilisés pour le traitement des données par des micro-ordinateurs afin de réduire davantage les délais d'exécution. Enfin, l'équipe étudiera la possibilité d'utiliser de nouvelles techniques, comme l'interview téléphonique assistée par ordinateur, à mesure qu'elles seront mises au point dans le cadre du programme d'élaboration des enquêtes de Statistique Canada.

Bref, au cours des prochaines années, l'équipe de l'ESG se propose de faire fond sur les assises solides établies au cours de la première série de cinq cycles d'enquêtes. L'enquête continuera d'avoir pour principal objectif la mesure des conditions sociales et l'élaboration graduelle d'une série chronologique permettant de suivre l'évolution des tendances. En outre, on s'assurera de maintenir la souplesse de l'enquête afin d'être en mesure de satisfaire rapidement aux nouveaux besoins en matière de statistique sociale.

BIBLIOGRAPHIE

BURCH, T.K. (1985). *Enquête sur la famille: conclusions préliminaires*. Catalogue n° 99-955, Statistique Canada.

CREESE, G., GUPPY, N., et MEISSNER, M. (1991). Mobilité sociale ascendante et descendante au Canada. *Enquête sociale générale Série analytique*. Catalogue n° 11-612F, n° 5, Statistique Canada.

HARVEY, A.S., MARSHALL, K., et FREDERICK, J.A. (1991). L'emploi du temps. *Enquête sociale générale Série analytique*. Catalogue n° 11-612F, n° 4, Statistique Canada.

KISH, L. (1949). A procedure for objective respondent selection within the household. *Journal of the American Statistical Association*, 44, 380-387.

KISH, L. (1976). Optima and proxima in linear sample designs. *Journal of the Royal Statistical Society* A, 139, 80-95.

MILLAR, W., et ADAMS, O. (1991). Accidents au Canada. *Enquête sociale générale Série analytique*. Catalogue n° 11-612F, n° 3, Statistique Canada.

SACCO, V., et JOHNSON, H. (1990). Profil de la victimisation au Canada. *Enquête sociale générale Série analytique*. Catalogue n° 11-612F, n° 2, Statistique Canada.

STATISTICS CANADA (1987). Santé et aide du milieu, 1985. *Enquête sociale générale Série analytique*. Catalogue n° 11-612F, n° 1, Statistique Canada.

STATISTICS CANADA (1989). *L'équipement ménager*. Catalogue n° 64-202, Statistique Canada.

STATISTICS CANADA (1990a). *Aperçu des enquêtes spéciales 1989*. Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada.

STATISTICS CANADA (1990b). *Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques*. Catalogue n° 13-218, Statistique Canada.

STONE, L. (1988). *Family and Friendship Ties Among Canada's Seniors*. Catalogue n° 89-508, Statistique Canada.

WAKSBERG, J. (1978). Sampling methods for random digit dialing. *Journal of the American Statistical Association*, 73, 40-46.